



Autorisation d'organisation d'un tournoi amical par un club

- La demande est obligatoire. Elle est effectuée auprès du Comité Nord de Judo au moins un mois avant la date de la manifestation.
- La demande doit être accompagnée du règlement complet de la rencontre.
- Tous les clubs participants doivent être affiliés à la FFJDA.
- Le Président et l'enseignant, responsables du respect des règlements, doivent être présents durant toute la durée de la manifestation.
- Aucune compétition départementale concernant les mêmes catégories d'âge ne doit avoir lieu le même week-end.

Informations administratives :

Club	
Président	
Adresse et téléphone	
Enseignant	
Adresse et téléphone	
Lieu de la rencontre	
Horaires de la rencontre	
Nombre de surfaces	
Encadrement médical	
Nombre de clubs invités	

